

Jacqueline Galant démissionnée pour préserver la suédoise

- La ministre de la Mobilité a démissionné vendredi.
- Il fallait préserver Charles Michel et le gouvernement.
- Très attendus : les travaux de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats de Bruxelles, qui débuteront lundi.

L'acharnement de Laurent Ledoux, patron démissionnaire du Service public fédéral Mobilité et la pression de l'opposition parlementaire à la Chambre auront eu raison de la ténacité de Jacqueline Galant et du soutien que continuait de lui apporter Charles Michel, cela en dépit des écarts et mal-adresses sur le dossier RER, l'affaire Clifford, ou de ses approximations budgétaires... Le Premier ministre s'est ravisé cette fois. Sous peine de se voir déstabilisé à son tour. Donc : le Roi a accepté vendredi matin la démission de la ministre de la Mobilité, chargée de Belgocontrol et de la SNCB. Les libéraux-réformateurs devraient procéder à son remplacement dans les prochaines heures.

Justifiant son départ lors d'une brève

allocation, vendredi matin à son cabinet, la bourgmestre (« empêchée » lorsqu'elle était ministre) de Jurbise a expliqué qu'elle n'était plus à même de remplir sa mission au sein de la suédoise, qu'elle ne pouvait plus « travailler avec sérénité », incriminant Laurent Ledoux, le patron du SPF Mobilité, sa « croisade médiatique », sa « capacité de destruction », « la mise en scène de sa démission », sa « façon de surfer sur le climat d'inquiétude », « ses propos accusateurs relayés par certains ». Une hostilité sans frein devenue, dit-elle, insupportable. La ministre démissionnaire vise la fuite de « documents » ayant trait aux rapports de la Commission européenne à propos de la sécurité à l'aéroport de Bruxelles-National, dont la ministre nie toujours avoir jamais pris connaissance formellement : « On a semé la confusion de manière orchestrée et théâtrale. »

La suédoise après cela ? Le départ de Jacqueline Galant intervient après deux offres de démissions récentes et « importantes », le 24 mars, de Jan Jambon et Koen Geens, ministres de l'Intérieur (N-VA) et de la Justice (CD&V), repoussées par Charles Michel, au fil, déjà, de controverses relatives à la sécurité après les attentats de Bruxelles. Trois « démis-

sions » dans l'air en moins d'un mois, c'est le signe de difficultés. En démissionnant parce qu'elle se trouve dans l'impossibilité d'opérer sans entraves, Jacqueline Galant explique vouloir « préserver l'intérêt général ». Celui aussi d'une suédoise, qui, depuis le 22 mars, à l'image du pays, traverse une passe compliquée.

Et ce n'est peut-être pas fini. Avec l'installation de la commission d'enquête parlementaire sur les attentats de Bruxelles, qui sera opérationnelle dès lundi prochain, les partenaires du gouvernement fédéral auront à s'expliquer à nouveau sur la gestion de crise et la politique de sécurité. En particulier, Jan Jambon (N-VA), ministre de l'Intérieur, est attendu. L'opposition parlementaire reste sur le pied de guerre. Elle aurait souhaité que Charles Michel vienne s'expliquer vendredi après-midi à la Chambre en commission Infrastructure, là où Galant avait été convoquée, avant que sa démission ne change la donne. Le Premier n'a pas souhaité reprendre la parole dès à présent. Le président de la Chambre, Siegfried Bracke, n'a pas soutenu les demandes de l'opposition. Rendez-vous devant la commission d'enquête. Charles Michel affirmait vendredi vouloir pleinement coopérer à ses travaux. ■

D.C.

LA LIGNE DU TEMPS

11 OCTOBRE
2014

Jacqueline Galant est nommée ministre de la Mobilité.

11 OCTOBRE -
19 NOVEMBRE
2014

Polémique sur le montant des économies à réaliser à la SNCB.

22 AU 29
OCTOBRE 2015

Polémique autour du contrat avec le bureau d'avocats Clifford chance.

FÉVRIER 2016

Polémique autour du RER wallon.

MERCREDI

« L'Echo » révèle que le SPF Mobilité a demandé des moyens supplémentaires pour l'aéroport mais que la ministre Galant les aurait refusés. Ecolo demande une audition de la ministre à la Chambre et rend publics deux rapports européens, de 2011 et de 2015 constatant de graves déficiences de sécurité à Zaventem. Devant la Commission de l'Infrastructure, Jacqueline Galant affirme qu'elle n'a pas reçu de demande de fonds supplémentaires de la part du SPF Mobilité.

JEUDI

Le président du SPF Mobilité, Laurent Ledoux, démissionne. Groen et Ecolo publient de nouveaux documents, attestant, selon les verts que la ministre a bel et bien reçu des demandes de financement supplémentaires. A la Chambre, Charles Michel indique que la ministre n'a pas reçu le rapport européen de 2015, selon les informations dont il dispose. En soirée, l'opposition apporte de nouvelles pièces qui démontrent, selon les députés, que la ministre a bel et bien reçu le rapport.

VENDREDI

La ministre démissionne.

les raisons Des erreurs, la pression, des fragilités : le fusible a sauté

Il y a eu ses confusions dans les chiffres budgétaires ; l'affaire Clifford Chance du nom de ce cabinet de consultance désigné sans appel d'offres ; son erreur dans le dossier du RER wallon ; le soupçon de mensonge, à plusieurs reprises. Mais c'est une guerre de documents sur la délicate question de la sûreté de l'aéroport national qui a emporté la ministre de la Mobilité vendredi matin. Et ce, alors que ses partisans parlent d'une « injustice profonde », Jacqueline Galant n'ayant, disent-ils, commis aucune faute, mais couvrant des collaborateurs pour « une erreur dans la transmission d'informations ».

Pourquoi Jacqueline Galant a-t-elle démissionné vendredi, alors que son pas de côté avait souvent été réclamé par différents partis d'opposition ces derniers mois ? Au-delà de l'accumulation de polémiques, six raisons au moins expliquent pourquoi le Premier ministre, qui la soutenait envers et contre tout jusque-là, a fini par lâcher cette toute proche.

1 Une info incomplète. C'est la raison officielle, avancée par Charles Michel lui-même : « Cette démission fait suite aux révélations parues dans la presse jeudi soir concernant les rapports émanant de la Commission européenne (...) dans le domaine de la sûreté de l'aviation civile. Je me suis exprimé à la Chambre sur la base des informations données par la ministre Galant et son cabinet. Je m'étais engagé, au nom du gouvernement, à ce que toute la clarté soit faite. A l'issue de la séance plénière, il m'a été confirmé que, contrairement à ce qui avait été porté à ma connaissance, un résumé de ce rapport avait été discuté et envoyé au cabinet en juin 2015. Je ne peux accepter que cet élément précis n'ait pu être porté à la connaissance de la Chambre. Et cela, même si la ministre m'a indiqué qu'elle n'a pas personnellement reçu ce document. »

Un libéral résume : « Charles

Michel a donné une information qui n'était pas complète au parlement, alors qu'il avait dit qu'il voulait toute la transparence. Il ne l'accepte pas. » Un autre précise : « Lorsque les premières informations sont tombées sur les rapports de la Commission européenne, Charles Michel a réclamé des informations au cabinet Galant, qui lui a répondu qu'il n'était pas du tout au courant de ces rapports. Afin de pouvoir informer la Chambre, il a ensuite demandé un argumentaire au cabinet Galant, recevant peu d'informations. Mais jeudi soir est sorti un nouveau document disant le contraire de ce qu'on lui avait affirmé. En 24 heures, Jacqueline Galant n'avait donc pas réussi à faire la clarté dans son propre cabinet... » L'erreur de trop.

2 Un feuilleton intenable. Jour après jour, presque heure après heure, de nouveaux documents incriminant Jacqueline Galant étaient révélés depuis mercredi. Un feuilleton intenable, ont finalement jugé le 16 et le MR, même si cela avait déjà été le cas dans l'affaire Clifford Chance. La différence : cette fois, c'est un patron démissionnaire du SPF Mobilité, Laurent Ledoux, qui distille ses documents au compte-gouttes. Un homme qui n'a plus rien à perdre. Et qui veut, juge-t-on au MR, la tête de Galant. « Il est impossible de travailler sereinement à des dossiers aussi importants que la sécurisation de l'aéroport, le RER ou le survol de Bruxelles tout en devant gérer tous les jours des révélations. Ce n'est pas tenable. La démission retire à Laurent Ledoux sa cible et peut ramener la sérénité. »

Mais ces deux premières raisons constituent la partie émergée de l'iceberg. Des raisons officielles. Il y a aussi des explications dont on parle moins ouvertement.

3 La pression politico-médiatique. « Jeudi soir, le Premier ministre n'a pas apprécié de se

faire traiter de menteur. Cela a créé une crispation supplémentaire. Et vendredi matin, il a lu les journaux... », nous glisse un libéral. Et les Unes de la presse font mal : « Galant a-t-elle fait mentir Charles Michel ? » ; « Jacqueline Galant met le Premier ministre Michel en difficulté » ; « Galant devient le problème de Michel » ; « Galant, encore combien de temps ? » ; « La situation de Galant devient intenable »...

Résultat : « Jeudi soir, le Premier ministre était encore prêt à lui donner une chance, car le sentiment était qu'elle était victime d'une cabale et qu'elle avait les arguments pour se défendre. Mais ce matin, il était personnellement pointé du doigt dans la presse, il n'a pas apprécié. »

4 La fragilisation de Michel. La réalité est bien celle-là : il n'y a pas que Jacqueline Galant qui était désormais fragilisée ; à travers elle, c'est tout le gouvernement qui pâtissait de ce nouveau Galant-gate. Premier ministre en tête, puisqu'il symbolise ce gouvernement, qu'il a (très) longtemps couvert sa ministre gaffeuse, et qu'il a dû se mouiller au parlement pour tenter d'éteindre le nouvel incendie.

Une ministre qui expose et fragilise ainsi son Premier ministre ne peut rester en place. C'est une évidence. Car elle devient un handicap pour l'ensemble de la coalition. L'opposition et les médias ne s'y trompent pas : c'est Charles Michel qui est désormais sous les projecteurs, pour avoir (trop) longtemps protégé la libérale et n'avoir pas réussi à imposer une remise en ordre du cabinet Galant.

Pour relâcher autant que faire se peut la pression sur le Premier ministre, il fallait donc que le fusible Galant saute. L'intérêt du gouvernement, et de son chef, était prioritaire...

5 Le dernier fusible. Jacqueline Galant démissionne pour un dossier lié à la sécurité. Or, la sécu-

rité en Belgique ne relève pas du ministre de la Mobilité, mais de celui de l'Intérieur. Certes, c'est le cabinet Galant qui a commis des erreurs en matière de sûreté de l'aéroport, mais y renforcer la sécurité via les forces de l'ordre dépend aussi de Jan Jambon (même si son cabinet se dit « compétent pour l'espace public »). Et le moins que l'on puisse écrire est qu'on ne l'a pas beaucoup vu voler au secours de sa collègue...

Déjà secoué après les attentats de Bruxelles, au point d'avoir présenté sa démission (refusée) au Premier ministre, Jan Jambon n'a aucun intérêt à se placer aux côtés d'une ministre dans la tourmente. D'autant qu'après Galant, c'est lui qui est responsable de la sécurité de l'aéroport. Donc potentiellement en danger. Et que la N-VA n'a aucunement l'intention de sacrifier son vice-Premier au gouvernement, l'homme fort du parti dans la suédoise. Il faut le protéger, tant on se demande si le gouvernement survivrait à sa mise en cause...

6 Le ras-le-bol des libéraux. Dès jeudi, on le sentait : pour les parlementaires MR, la coupe était

pleine. D'autant que la sécurité est censée être un thème phare du parti, pas un thème qui le handicape. La grogne montait. La réunion du groupe parlementaire de la Chambre, jeudi midi, juste avant la séance plénière, n'avait pas été assassine pour Galant, mais le sentiment que l'on approchait de la ligne rouge était perceptible. Un député nous confiait : « Je ne vois pas comment on peut sauver le soldat Galant. » Depuis jeudi, nous confirme-t-on, « il y a eu pas mal de messages de parlementaires, mais aussi de militants, disant que c'était intenable, qu'on ne pouvait continuer comme ça ». Cela aussi a eu son influence. ■

MARTINE DUBUISSON

GOUVERNEMENT

**La coalition fragilisée ?
Les avis divergent**

La démission de Jacqueline Galant, sale affaire pour le gouvernement Michel ? « Ce n'est bien sûr jamais bon pour une coalition, concède-t-on chez un vice-Premier. Mais il ne faut pas en exagérer l'impact. » « C'est surtout un problème pour le MR », estime-t-on chez cet autre. Et, par extension à la coalition ? « A priori non. Le seul hic, c'est qu'une brèche s'est ouverte.

C'est cette idée que maintenant qu'il y a eu une démission, d'autres peuvent suivre. » D'autant que, voici trois semaines, Jan Jambon et Koen Geens, poids autrement plus lourds, avaient offert la leur. « Et que Marie-Christine Marghem est fragilisée », ajoute-t-on. Dans les rangs libéraux, on est d'un tout autre avis. On plaide là pour un... renforcement de la suédoise. Le raisonnement ? « Depuis les attentats, on a vécu des moments difficiles, on tient bon, on a même fait un budget, rappelle un ponte bleu. Tous les

obstacles franchis ces derniers temps ont consolidé la majorité. Et même, il y a un report de confiance sur le Premier ministre. Et, avec la démission de Jacqueline Galant, qui est un acte d'autorité et de clarté, il montre encore que c'est lui qui tient le gouvernail. » « Charles s'en sort de manière très virile », abonde cet autre ténor. Reste qu'après l'exfiltration d'Hervé Jamar, la démission de Jacqueline Galant entérine une nouvelle erreur de casting du MR. Or, celui-ci avait été imaginé, en octobre 2014, par

Charles Michel lui-même. « Son parti a dû livrer beaucoup de ministres et constituer beaucoup de cabinets. Manifestement, ils n'avaient pas assez de poids lourds », lâche-t-on dans un autre parti. Ces deux couacs incitent les partenaires du MR à une certaine prudence redoublée. « Il serait bien que le successeur ait de l'expérience, pour mener à bien tous les dossiers sensibles de Jacqueline. Simon, si on n'engrange pas là-dessus, cela va nuire à notre crédibilité. »

M.A.D. ET V.L.A.

Pour succéder à Galant, trois hommes en tête de course... et bien d'autres

La ministre démissionne, les scénarios fusent. Qui pour reprendre ce gros portefeuille - le rail, le survol de Bruxelles... ? Le MR n'a plus droit à l'erreur. Il faut désigner quelqu'un qui a de l'expérience, qui « connaît » la SNCB, qui aura du doigté. Alors ?

Il y a d'abord ceux qui tiennent la corde.

Denis Ducarme, chef de groupe MR à la Chambre. Un « costaud ». Qui a envie d'une fonction ministérielle et ne serait pas impressionné à l'idée de reprendre le délicat portefeuille. Atout : il est d'une loyauté sans faille à Michel. Mais il tient bien son rôle à la Chambre, en paratonnerre du Premier. S'il devait monter au gouvernement, il serait remplacé à la Chambre

par... Isabelle Galant ! Oui, la sœur de Jacqueline. Suppléante à la Chambre, elle fut bourgmestre de Lens.

Willy Borsus, proche du Premier, est aussi bien noté : ministre de l'Agriculture et des Classes moyennes, il peut se poser en interlocuteur des organisations syndicales. A son crédit : une certaine rondeur, une personnalité non clivante, utiles pour rétablir le dialogue avec les interlocuteurs de la Mobilité. Mais certains jugent qu'il ne quittera pas son poste bien moins délicat que la Mobilité...

François Bellot, député wallon, bourgmestre de Rochefort, spécialiste de la SNCB est également cité. Ses avantages : il est considéré en interne comme « un sage neutre », pas trop inféodé à un clan. Etant en fin de carrière, il peut se permettre d'accepter un portefeuille kamikaze.

Il y a ensuite ceux que l'on cite en deuxième ligne. Valérie De Bue, députée wallonne, qui suit les dossiers des réformes et restructurations à la SNCB, et qui,

était candidate déjà à la Mobilité, lorsqu'elle fut attribuée à Galant. Mais elle est de la même province que le Premier et sans expérience gouvernementale. Au parlement wallon, toujours, Pierre-Yves Jeholet, chef de groupe, et Jean-Luc Crucke. Mais ce sont deux proches de Reyniers ; le premier est nécessaire à Namur et le second jugé trop fonceur pour un département traumatisé (outre qu'il est du Hainaut, déjà bien servi).

Au fédéral, Richard Miller, député, patron du centre Jean Gol, pourrait-il être l'élu ? Le rail et les avions ne sont pas sa spécialité.

Certains verraient bien Olivier Chastel au gouvernement. Il a de l'expérience : il fut ministre du Budget. Mais il faudrait rouvrir l'élection à la présidence du parti. Outre qu'il est ravi d'occuper ce poste moins chronophage.

Christine Defraigne ? Ministre à l'avènement de la suédoise, la Mobilité n'est pas sa tasse de thé, et son heure semble passée. Elle ne pourrait faire son entrée au gouvernement que dans l'hypothèse d'un remaniement plus large, peu probable.

Entendu aussi : Olivier Bouchat, président de l'ICDI, l'intercommunale de collecte et de valorisation des déchets ménagers de la Région de Charleroi. Et l'idée d'un « technicien ».

Où ira « le boulet Galant » ?

La démission de Jacqueline Galant aura des effets collatéraux. A commencer par l'éviction de Georges-Louis Bouchez au parlement wallon, qui devrait céder sa place à la bourgmestre (empêchée, jusqu'à présent) de Jurbise. Le groupe MR à Namur est doublement sous le choc, dit-on : perdre Bouchez et récupérer le « boulet Galant ». Un scénario alternatif ? Jacqueline Galant serait sénatrice cooptée, en lieu et place de la namuroise Anne Barzin, qui a déjà fort à faire avec son statut d'échevine en charge des compétences du bourgmestre empêché, Maxime Prévot.

Au fait, pourquoi pas Georges-Louis Bouchez au gouvernement fédéral ? Il a tweeté vendredi : « C'est comme pape, ce sont des fonctions auxquelles nombreux pensent mais personne ne se déclare ». Mais peu l'y voient... ■

D.Ci, E.D., Ma.D.

PORTRAIT

Benoît Hellings, le tombeur de la ministre

Son visage est amical et le ton posé. Ne vous y fiez pas. Le tombeur de Galant, c'est lui : Benoît Hellings. C'est lui qui a diffusé les documents qui ont fait chuter la ministre. L'heure de gloire ? Le député Ecolo ne fanfaronne pas : « Pas sûr que ce soit une semaine fantastique pour la classe politique. Quel gâchis ! En attendant aussi longtemps pour se séparer de Galant, Charles Michel s'est sali lui-même et a sali la classe politique à laquelle j'appartiens. » Né en 1978, Hellings est d'origine hutoise. « A Huy, il y avait les centrales et Lizin. Un danger environnemental et un danger démocratique ; Lizin, c'était le vieux PS qui ne laissait aucune place au débat. » Le nucléaire, Lizin : on serait tenté de voir là les deux mèches de son engagement politique. Mais il viendra plus tard. En 1996, le Hutois migre à Bruxelles

pour étudier sciences po. Pendant 4 ans, il travaille au Cevipol (le centre d'études politiques de l'ULB) où il a pour collègues Pascal Delwit et Paul Magnette. Le déclin, c'est en 1998, quand des policiers étouffent Semira Adamu, demandeuse d'asile. Hellings rejoint Ecolo, « certain que, à plusieurs, on parvient toujours à faire bouger les choses ». A partir de 2007, il siège au Sénat. Il préside un temps le Port de Bruxelles. Avant de revenir au Sénat et, en 2014, à la Chambre. Il faut attendre 2011 pour que le garçon, discret, se mette en lumière : il sollicite la co-présidence d'Ecolo avec Muriel Gerkens. Son duo s'incline de peu (45 %) devant Deleuze-Hoyos (55 %). A la Chambre, il s'occupe des dossiers défense, affaires étrangères, asile et politique aéroportuaire. « La Chambre, c'est une arène. C'est violent. Mais, ici, je n'ai jamais attaqué la femme. La ministre était incompétente. Elle devait démissionner. » Au fait : maintenant qu'Hellings a commencé à se faire un nom, il tient à souligner que son prénom s'écrit sans accent circonflexe. Ses parents ont trouvé ça... « plus affirmatif. » C'est ce qui s'appelle mettre les points sur les i.

Laurent Ledoux La face plus sombre d'un lanceur d'alerte

PORTRAIT

Laurent Ledoux a donc terrassé la faculté de résistance en teflon de Jacqueline Galant et renvoyé la mandataire si chère au clan Michel sur ses terres hennuyères. Qui est cet homme au physique avenant, à l'entregent efficace et dont l'intelligence est unanimement reconnue ? Le « manager aux pieds nus » comme il se qualifie, présente un CV à faire pâlir le plus blasé des chasseurs de têtes. Maître en sciences économiques, post-gradué de Solvay en business administration, ce quasi-quinquagénaire de bourlingue dans une cinquantaine de pays, parle sept langues, s'appête à ajouter le russe. A dirigé les services financiers de

MSF au Mozambique, géré des projets de restructurations d'entreprises publiques en ex-URSS, bossé chez ING comme conseiller en fusions et acquisitions d'entreprises, chez Arthur D. Little comme partenaire en charge des bonnes pratiques du secteur public et comme directeur du Public Banking chez PNB Paribas Fortis. Mais c'est dans le secteur public qu'il va se faire un nom, un surnom, celui de « nettoyeur » et une réputation, celle de « fouteur

de m... »

Trois ans et deux démissions

Il se retrouve candidat sur les listes européennes du PSC en 1999. Sept ans plus tard, il devient chef cab' de Marie-Dominique Simonet à l'Enseignement supérieur. Et, depuis 2013, au terme d'un processus de sélection dont il termine largement premier, il s'installe à la tête de l'administration de la Mobilité. Il y verra défiler trois ministres : Melchior Wathelet, Catherine Fonck et Jacqueline Galant. Trois excellences, trois années de tensions et deux ministres acculés à la démission : Melchior Wathelet en 2014, Jacqueline Galant vendredi. C'est le côté sombre de ce théoricien du management. Pour ses détracteurs, ce lanceur d'alerte a créé des problèmes dans tous les postes qu'il a occupés : « Il a fait la révolution partout, s'est disputé avec tout le monde, est incapable de se remettre en question. Il se flatte d'être le chantre de l'intérêt général mais il ne l'honore que lorsqu'il sert son propre intérêt. Comme dans le dossier du survol de Bruxelles où il s'est battu à la tête de l'administration aux côtés

de l'association Pas Question pour éviter les nuisances aériennes au-dessus du Chant d'Oiseau à Woluwé, où il habite. »

Son surnom de « nettoyeur », il le doit à sa propension à faire le ménage. Lors de son arrivée dans l'administration, il a ainsi viré six des sept personnes de son comité de direction. Mais la critique majeure qu'il essuie, c'est de distiller, au nom de l'intérêt général, des informations à la presse pour destabiliser son ministre, une

pratique inacceptable dans le chef d'un top de l'administration. « Il privilégie l'intérêt général à l'intérêt politique qui est, in fine, le résultat d'un compromis qu'il faut respecter, surtout lorsqu'on occupe un poste-clé dans l'administration » souligne un autre détracteur. Qui se gausse : « Il pratique le mensonge comme art de la négociation. Il prétend par exemple que pour des raisons écologiques, il fait tout à vélo. Pourtant, on l'a vu avec son véhicule de service décharger son vélo pliable à 400 mètres du ministère pour accréditer la légende. » C'est le côté plus obscur de ce lanceur d'alerte sur les dysfonctionnements des rouages de l'Etat. ■

DIRK VANOVERBEKE

réactions « Charles Michel est affaibli »

Les réactions politiques n'ont pas tardé, après l'annonce de la démission de Jacqueline Galant. Cette dernière était « inévitable », selon Karine Lalieux (PS), « à partir du moment où on a appris qu'elle n'avait pas dit la vérité à son propre Premier ministre ». L'opposition à la Chambre ne rate pas la désormais ex-ministre de la Mobilité. Olivier Maingain, président de Défi (ex-FDF), a estimé que cette démission sanctionnait « les mensonges et incompétences » de la libérale.

Au-delà de la personne de Jacqueline Galant, c'est l'ensemble du gouvernement suédois qui est remis en question. Jean-Marc Nollet, chef du groupe Ecolo à la Chambre, a sobrement commenté : « La ministre démissionne, les questions demeurent.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il rien fait pour investir dans la sécurité ? » Meyrem Almaci (Groen) a pour sa part considéré que « Galant prenait ses responsabilités ». « Maintenant il faut des mesures pour améliorer la sécurité et la transparence. »

Ahmed Laaouej (PS) embraie : « La démission de Galant ne doit pas faire perdre de vue le fond du dossier : l'absence incompréhensible de sécurisation de l'aéroport. » La suite lors de la commission d'enquête...

Charles Michel est également directement visé par l'opposition. Catherine Fonck, cheffe de groupe CDH à la Chambre, a analysé : « Cette démission était inéluctable pour sauvegarder la crédibilité du gouvernement après que le Premier ministre se soit fait le porte-parole de ses

mensonges. » L'humaniste demande au Premier de venir s'exprimer au Parlement.

Selon Marco Van Hees (PTB), « Charles Michel est affaibli » ; « avoir tant soutenu Galant et devoir tout de même la lâcher... » Il s'est aussi félicité d'avoir remis, la veille, un aller simple en train pour Jurbise à celle qui est aussi bourgmestre empêchée dans la commune wallonne.

Du côté du MR, le président Olivier Chastel a, en plus d'avoir dénoncé un « grand débailage » médiatique, déclaré : « Jacqueline est une battante, une personnalité qui compte au MR. Elle n'a pas toujours été comprise. » Selon lui, Galant est « blessée » par les attaques dont elle a fait l'objet. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

HUMEUR

BERNARD DEMONTY

LA FOLLE SEMAINE QUI COÛTA LEUR POSTE À DEUX MINISTRES

Etrange semaine que celle qui vient de s'achever. Deux ministres ont remis leur démission. L'une le lundi, l'autre le vendredi. De mémoire de politologue, on n'avait pas vu pareille hécatombe en si peu de temps. Il n'y a donc plus, aujourd'hui, de ministre de la Mobilité au fédéral. Et il n'y a plus - depuis près d'une semaine... - de ministre de l'Enseignement francophone. Des doubles démissions, la Belgique en avait déjà pourtant déjà

vu. C'est même franchement la routine. Mais pour les mêmes faits et dans le même gouvernement. On se souvient évidemment de la rocambolesque évocation de Marc Dutroux, en 1998, qui avait coûté leur poste à Johan Vande Lanotte, ministre de l'Intérieur, et Stefaan De Clercq, ministre de la Justice.

Un an plus tard, rebelote : Marcel Colla, ministre de la Santé, et Karel Pinxten, ministre de l'Agriculture tombent sur le scandale de la dioxine.

Citons aussi, en 2003, les démissions d'Olivier Deleuze (Energie) et Isabelle Durant (Transports), puis, plus récemment, en 2008, Yves Leterme, Premier ministre, et Jo Vandeurzen, ministre de la Justice.

Ici, évidemment la situation est

tout autre. Dans une Belgique plus fédérale que jamais, deux ministres démissionnent dans deux situations très différentes : une inculpation pour l'une, des errements de gestion et de communication pour l'autre. Il n'y a pas d'autre conclusion à en tirer, sinon que le hasard a fragilisé deux exécutifs en une semaine. Il s'agit de deux femmes, aussi. Et c'est sans doute la moins bonne nouvelle. Les gouvernements belges ne sont pas des modèles de parité. Au fédéral, il n'y a plus que trois femmes sur treize ministres. Et à la Fédération Wallonie-Bruxelles, sans Joëlle Milquet, il n'y a plus qu'une femme au gouvernement, Isabelle Simonis. On se consolera peut-être en se rappelant qu'elle est ministre du Droit des femmes...

« Une démission qui arrive trop tard »

Les éditorialistes flamands contactés vendredi après l'annonce de la démission de Jacqueline Galant ont des points de vue différents sur la question. Tous n'estiment pas qu'elle était inéluctable. Par contre, les trois trouvent que le casting du MR pour le choix de ses ministres pose question après deux démissions, dont celle d'Hervé Jamar au Budget il y a quelques mois.

Pour Bart Sturtewagen (*De Standaard*), la démission de Galant était devenue inévitable mais intervient trop tard. « Le Premier ministre a trop laissé aller les choses

puisque maintenant, c'est lui qui est exposé. Il l'avait déjà souvent défendue dans le passé pour garantir la stabilité du gouvernement. Un ministre qui travaille bien a plus de chances de se tirer d'une telle situation, comme c'était le cas avec Jambon et Geens. Mais l'argument ne tient pas pour Mme Galant parce qu'elle était déjà affaiblie par d'autres dossiers et affaires. »

Tant la presse flamande que les partis flamands n'étaient pas remontés contre Mme Galant. Pourquoi ? « Ce n'est pas la personnalité la plus connue côté flamand et l'attention de la presse flamande se concentre davantage sur d'autres dossiers comme la

commission d'enquête parlementaire. Au début, la démission ne semblait pas inéluctable, mais elle s'est embourbée elle-même et c'est devenu une autre histoire, poursuit Bart Sturtewagen. Il ne s'agissait plus de Galant mais du gouvernement et surtout du MR qui sort affaibli de cette crise. »

Pour Bart Eeckhout (*De Morgen*), la démission était devenue inévitable « parce que sa ligne défense a mouillé l'ensemble du gouvernement. C'était très clair jeudi à la Chambre ». Pour l'éditorialiste du *Morgen*, si le Premier ministre continuait à la défendre, on se dirigeait vers une crise politique majeure.

PH. DB.

« Nous sommes safe », jure le patron de Brussels Airport

La sûreté de l'aéroport national ? La polémique ayant tenu lieu de toile de fond à la démission de la ministre de la Mobilité, Jacqueline Galant, n'a pas vraiment été au goût du patron de l'aéroport national, Arnaud Feist.

« Je n'ai pas à me prononcer sur cette démission, mais je dois souligner très fermement que, sur le plan de la sûreté de l'aéroport, tout et surtout n'importe quoi a été prononcé », assure-t-il. « Plus clairement dit : nous sommes "safe". Et, si nous ne l'étions pas, jamais nous n'aurions reçu toutes les autorisations requises pour exercer notre activité, ni bien évidemment pour les reprendre, même de manière partielle, après les attentats. »

Et le patron de Brussels Airport de surenchérisse : il a même

invité les experts américains de la Transportation security administration (TSA) pour visiter les installations temporaires, post-attentats. « Si vous pensez que ces gens sont prêts à autoriser un avion à décoller dans n'importe quelles conditions pour rejoindre

New York ou Washington, vous vous trompez lourdement... »

Une lourde responsabilité

Les rapports de la Commission européenne, de 2011 et de 2015, qui pointaient portant des défaillances ? « Le vrai scandale, c'est que tels rapports aient été livrés ces derniers jours à la presse ! La personne qui a pris cette initiative porte une lourde responsabilité : on ne met pas sur la place publique de tels documents portant sur la sécurité », s'emporte Arnaud Feist.

« Sur le fond, il faut savoir que ces rapports ne portaient pas la sécurité de l'aéroport mais sur la Direction générale du transport aérien (DGTA). Donc sur la capacité de notre contrôleur à nous contrôler. »

Rayon sécurité au sens strict, le CEO de Brussels Airport précise que ses installations sont régulièrement auditées, à la fois par les autorités belges et européennes. « Et sans doute davantage que celles d'autres aéroports, proximité avec la Commission européenne oblige. Nos installations sont empruntées chaque jour par des fonctionnaires européens, et j'ai la faiblesse de croire que nous sommes même plus souvent auditées que les aéroports de Naples ou Athènes par exemple. A chaque fois, ce sont 20 à 25 inspecteurs qui dé-

barquent, pendant plusieurs jours.»

Chacun sa zone

Ceci étant, l'aéroport de Bruxelles n'est compétent que pour une partie seulement des activités et des installations qu'il gère : le screening des passagers et des bagages à main, celui des bagages en soute et le périmètre sécurisé autour des pistes. Tout ce qui relève de la partie « publique » est du ressort de la police fédérale, à savoir toute la zone avant d'arriver aux enregistrements mais aussi toute celle qui est située entre ces portiques et les portes d'embarquement.

Sa responsabilité s'arrête aussi à la gestion administrative des

badges de sécurité du personnel qui s'active sur le site. On se souvient que le président du SPF Mobilité Laurent Ledoux avait prétendu avoir dénoncé au cabinet de Jacqueline Galant, en décembre 2014, que « *des djihadistes se baladent avec des badges d'accès à l'aéroport national* ».

« *Cette attribution des badges relève de l'Autorité nationale de sécurité (ANS). Nous n'avons aucune autorité en la matière* », précise Arnaud Feist. Autrement dit, l'aéroport est « safe » pour ce qui relève de sa responsabilité. Mais, tout audité soit-elle, la manière dont il gère cette sécurité est par définition limitée. ■

BENOÎT JULY

L'EXPERT

« Pas moins sûr que les autres »

Rédacteur en chef du magazine *Aviation Security International* et directeur général de la société de consultance Green Light, Philip Baum est un expert dans le secteur de la sécurité aérienne.

L'aéroport de Bruxelles est-il moins sûr que les autres ?

Non, de nombreux aéroports sont aussi vulnérables à une attaque frontale.

N'est-il pas possible d'avoir un aéroport sécurisé à 100 % ?

Non. Est-ce que vous connaissez une prison qui soit sécurisée à 100 % ? Et pourtant celles-ci n'ont pas à s'inquiéter de service aux clients, de vitesse ou d'intérêts commerciaux.

Quelles mesures faut-il prendre pour renforcer la sécurité ?

Avant tout, il faut déployer des équipes spécialisées dans l'analyse des comportements suspects, de véritables profilers.

Quelles sont les principales menaces ?

La première, c'est la complaisance, ne pas vouloir reconnaître les problèmes. Ensuite, il y a la menace qui vient de l'intérieur, du personnel de l'aéroport.

Est-ce une bonne idée de fouiller chaque passager à l'entrée de l'aéroport ?

Non. Il ne faut surtout pas créer des files qui deviendraient elles-mêmes des cibles. Ne laissons pas les terroristes gagner en modifiant notre vie quotidienne. Il faut déployer des analystes comportementaux et faire de la sécurité en mouvement.

Peut-on s'inspirer de ce que font les Israéliens ?

Nous pouvons appliquer leur sens commun justement. Par exemple, ils n'arrêtent pas les gens qui voyagent avec des liquides, mais ils interrogent ceux qui éveillent leurs soupçons. Mais on ne peut pas utiliser la totalité de leurs méthodes, dans la mesure où le nombre de passagers à l'aéroport de Tel Aviv est bien inférieur, et que leur société s'articule autour de la sécurité. On ne peut pas commencer à arrêter chaque véhicule qui approche d'un aéroport comme le font les Israéliens : à Londres, vous auriez des files qui redescendraient sur les autoroutes jusqu'au Pays de Galles !

BERNARD PADOAN